

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

-----  
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU  
PROGRAMME DE LICENCE PROFESSIONNELLE  
EN « PRODUCTION ANIMALE » DE LA FACULTE  
DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'UCAD**

**L'équipe d'évaluation:**

- Professeur Abdoulaye DIENG, Président
- Docteur Papa Sher DIOP, Membre
- Docteur Oumar FALL, Membre

**Signature :**

**Pour l'Equipe, le Président**

novembre 2016

## TABLE DES MATIERES

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>1. Présentation du programme évalué</b>	<b>4</b>
<b>2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation</b>	<b>5</b>
<b>3. Description de la visite sur site</b>	<b>6</b>
<b>4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup</b>	<b>7</b>
<b>5. Points forts du programme</b>	<b>14</b>
<b>6. Points faibles du programme</b>	<b>15</b>
<b>7. Appréciations générales</b>	<b>16</b>
<b>8. Recommandations à l'établissement</b>	<b>16</b>
<b>9. Recommandations à l'ANAQ-Sup</b>	<b>17</b>
<b>10. Proposition de décision</b>	<b>17</b>

## **Introduction**

Le présent rapport est relatif à la mission d'«*Evaluation externe de la Licence Professionnelle en Production Animale de l'Université Cheikh Anta DIOP (UCAD) de Dakar, Faculté des Sciences et Techniques, Département de Biologie Animale*», commanditée par l'ANAQ-Sup. L'équipe d'experts était composée de messieurs :

Pr Abdoulaye DIENG, enseignant-chercheur à l'ENSA/Université de Thiès, Président ;

Dr Papa Sher DIOP, enseignant-chercheur à l'UGB, Membre ;

Dr Oumar FALL, Directeur Général de Saloum Agro-alimentaire, Membre.

Il s'agit d'une évaluation qui s'inscrit dans le cadre de la procédure d'accréditation instaurée par l'ANAQ-Sup, pour se conformer aux standards internationaux d'assurance qualité de l'enseignement supérieur. Elle fait suite à une autoévaluation du programme concerné réalisée par la structure responsable de la formation et dont elle s'appuie pour vérifier si les référentiels de qualité prédéfinis sont satisfaits ou non. Dans cette perspective, une visite sur site est organisée, après l'exploitation du rapport de l'autoévaluation et des documents annexes, pour contrôler à travers des entretiens avec l'ensemble des acteurs (PER, PATS, étudiants) et des visites de terrain (infrastructures, équipements), la qualité des standards fixés. L'objectif final étant de formuler des recommandations en vue d'une amélioration ultérieure des maquettes, de la gouvernance et des pratiques, en tenant compte des particularités propres au programme et de son environnement.

## **1. Présentation du programme évalué**

La « Licence Professionnelle en Production Animale (LPA) » est l'une des six licences professionnelles proposées par la Faculté des Sciences et Techniques de l'UCAD (Informatique, Cryptologie, Multimédia, Agro sciences, Bio maths et Bio info), à côté des licences classiques (Math Info et Physique ; Physique, Chimie, Sciences de la Matière et Biologie, Chimie, Géosciences).

Le programme a été conçu depuis 2009, mais il n'a démarré qu'en 2013, avec des étudiants provenant uniquement de l'UCAD, pour la première promotion. Par la suite, depuis la deuxième promotion, des candidats provenant d'autres universités et du milieu professionnel sont accueillis. L'objectif visé est de former 30 étudiants par promotion.

Il est ouvert aux étudiants du niveau L2 (BAC+2) dans les sciences biologiques ou tout autre diplôme jugé équivalent. Il se déroule en deux (02) semestres de trente (30) crédits chacun, conformément au système Licence-Master-Doctorat (LMD) en vigueur au Sénégal. Il se décompose en Unités d'Enseignements (UE) obligatoires, transversales et optionnelles, puis en Eléments Constitutifs (EC).

Le recrutement se fait en plusieurs étapes : après une sélection réalisée par un comité composé de membres du corps enseignant, les candidats sont soumis à un stage d'imprégnation de 15 jours à la ferme au terme duquel le choix définitif est fait en tenant compte des aptitudes à la pratique.

Les enseignements et apprentissages sont dispensés sous forme de cours magistraux, travaux pratiques, travaux dirigés, conférences, séminaires et visites de terrain. Le monde professionnel est très impliqué dans la mise en œuvre, avec une prise en charge à hauteur de 80% du volume horaire.

Les maquettes pédagogiques ont été élaborées selon une démarche concertée impliquant toutes les catégories d'acteurs et leur contenu fait l'objet d'ajustements à chaque fois que de besoin. Un comité local qualité est mis en place à cet effet, en plus de la cellule assurance qualité installée au niveau de la Faculté des Sciences et Techniques.

Le programme dispose d'une ferme d'application située dans l'enceinte de l'UCAD, abritant un cheptel composé de bovins, ovins, caprins, volailles et lapins et une unité de transformation des effluents animaux en biogaz.

Les conditions de validation d'un semestre et d'obtention du diplôme de « Licence Professionnelle en Production Animale » sont celles édictées par les nouveaux textes sur le LMD.

Le programme en est à sa troisième promotion dont les délibérations sont en cours. Un comité de suivi des sortants est mis en place et tient à jour la liste exhaustive du parcours professionnel des anciens.

## **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

Le rapport d'autoévaluation est bien rédigé et succinct. En introduction, il présente une synthèse des résultats de l'autoévaluation et l'historique du processus d'élaboration du document. Un certain nombre de points forts sont dégagés, de même que des points faibles suivis de perspectives d'amélioration. Le programme est ensuite décrit dans un deuxième chapitre qui présente successivement l'UCAD, la Faculté des Sciences et Techniques et le Département de Biologie Animale dont il émane. La présentation du programme proprement dit s'articule autour des points suivants : (i) le contexte et la justification, (ii) les objectifs, (iii) le public cible et (iv) la maquette pédagogique. Le chapitre III qui constitue le cœur du document consiste au renseignement des champs d'évaluation et des standards selon le modèle fourni par l'ANAQ-SUP. La fin du document est consacrée à une synthèse globale axée sur les forces, faiblesses et perspectives d'amélioration (chapitre IV) et une conclusion suivie d'un lexique et des annexes. Cette présentation a permis une exploitation facile du document et la vérification des éléments de preuve. Tous les champs d'évaluation ont été renseignés, avec des renvois en annexes pour les éléments de preuve. A la fin de chaque champ d'évaluation une synthèse est faite, résumant les éléments qui ont conduit à l'appréciation globale accordée au standard.

Sur la forme, la présentation du document est satisfaisante, sauf que le tableau de présentation des maquettes (pages 12 et 13) ne fait pas ressortir la dernière colonne, dans la version reçue par les experts.

### **3. Description de la visite sur site**

#### **3.1. Organisation et déroulement de la visite**

Les experts mandatés par l'ANAQ-SUP se sont réunis le jeudi 19 mai 2016 à 17 heures dans les locaux de l'ANAQ-Sup, pour une séance de travail portant sur l'analyse du rapport d'autoévaluation du programme et l'organisation pratique de la mission. Ils se sont retrouvés le lendemain, vendredi 20 mai 2016 à 8h 15, à la Faculté des Sciences et Techniques de l'UCAD, dans le bureau du doyen, le Professeur Joseph SARR, pour une visite de courtoisie. Cette prise de contact s'est déroulée en présence du Professeur Mady NDIAYE, responsable du programme LPA et de Dr Idrissa SARR de la Cellule interne d'assurance qualité (CIAQ).

Après cette visite, nous avons été conduits à la salle des conseils de la Faculté des Sciences et Techniques où étaient déjà installées les personnes représentant les différentes composantes du programme (PER, PATS et étudiants).

Après le mot de bienvenue du Professeur Mady Ndiaye, responsable du programme, les participants se sont présentés individuellement, à travers un tour de table qui a été bouclé par l'intervention du Professeur Ngor FAYE, Chef du Département Biologie Animale.

Après avoir rappelé les objectifs de la mission, le chef d'équipe d'experts a soumis aux participants l'agenda de la visite pour sa validation, avant de redonner la parole aux membres de l'équipe du programme pour leur présentation.

A cet effet, le Dr Mamour TOURE a fait une présentation du programme de la Licence Professionnelle en Production Animale (LPA) qui a été suivie d'échanges sous formes de questions et d'observations. A la fin des discussions, la mission a eu un entretien séparé avec le PER, avant d'aller en pause déjeuner.

Après la pause-déjeuner, les travaux se sont poursuivis par la visite de la ferme, de l'unique salle de classe et du laboratoire. Ensuite, il y a eu la visite des bureaux de l'administration où s'est tenue l'interview de la secrétaire du département au titre des PATS.

La rencontre avec les étudiants s'est tenue, de retour à la salle des conseils, avant la restitution en séance plénière des travaux de la journée qui a été précédée d'une séance à huis clos des experts.

### 3.2 Appréciation de la visite sur site (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

La visite s'est très bien déroulée et toutes les facilités nous ont été accordées à cet effet, notamment, la mise à disposition des documents demandés, l'accompagnement et les explications détaillées lors de la visite sur le terrain, la forte mobilisation du personnel enseignant et des étudiants.

## 4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

### Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

#### Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme d'études est régulièrement proposé depuis sa création en 2013. Il se déroule normalement, permettant ainsi la sortie de trois promotions dont la dernière fait l'objet de délibérations présentement.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

#### Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le document d'autoévaluation n'a pas suffisamment fait ressortir l'articulation de ce programme avec le plan stratégique de l'UCAD. Toutefois, l'objectif du programme, à savoir l'insertion directe et l'auto emploi dans le domaine des productions animales, cadre parfaitement avec de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur promulguée en 2011.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

#### Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Les responsables du programme manifestent une ferme volonté d'entretenir avec le monde professionnel des relations solides et durables, à travers l'intervention dominante des professionnels dans les enseignement-apprentissages (80%) et des projets d'accords de

partenariat avec ces derniers. Plusieurs accords nous ont été annoncés, mais les documents de protocoles qui sont présentés dans les éléments de preuve n'ont pas été signés. La mission exhorte les responsables de la formation à finaliser ces derniers.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

## **Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité**

**Standard 2.01 : les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiquées à toutes les personnes concernées.**

Le programme est porté par le Département Biologie Animale qui est une entité de la Faculté des Sciences et Techniques, elle-même sous l'autorité du Rectorat de l'UCAD. Dès lors, les processus, compétences et responsabilités décisionnels sont réglementés et leurs canaux de diffusion s'intègrent dans un dispositif global. Cependant, des dispositions particulières sont prises au niveau du programme, en application des recommandations du CIAQ.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.**

Plusieurs ateliers, séminaires et réunions ont été tenus pour établir le référentiel de formation. Les enseignants ont bien pris part aux processus décisionnels, conformément aux éléments de preuve qui ont été fournis.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

Le dispositif d'assurance qualité comprend : (i) une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) au niveau central, (ii) une cellule sectorielle assurance qualité (CSAQ) au niveau de la Faculté des Sciences et Technique, et (iii) un comité local d'assurance qualité au niveau du programme. Ce dispositif est fonctionnel, au regard des éléments de preuve qui ont été fournis et devrait permettre une bonne mise en œuvre de la démarche qualité par l'ensemble des acteurs du



programme. Le programme a élaboré une grille d'évaluation qui a permis d'ajuster le contenu de son offre de formation.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques**

**Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

Une maquette de formation contenant les UE, leurs volumes horaires, leurs crédits, est disponible. Elle est conforme aux normes du système LMD et au décret de création du programme.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.**

Le programme d'études couvre effectivement les principaux aspects de la discipline, à savoir, la biologie et physiologie animales, l'alimentation et la nutrition, la santé animale, la zootechnie, etc. Le contenu et l'enchaînement des UE et EC, ainsi que la répartition des EC en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) et travaux personnels de l'étudiant (TPE), devraient permettre d'assurer une bonne préparation de l'étudiant au marché du travail (emploi, auto-emploi). L'harmonisation des méthodes d'enseignement n'est cependant pas réalisée car, une partie seulement de unités d'enseignement fait l'objet d'un plan de cours ou d'un syllabus. Un guide d'évaluation de l'apprentissage est déjà disponible.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.**

Il existe des dispositions qui sont appliquées par le service pédagogique dans le cadre de l'obtention des attestations et diplômes. Ces conditions sont renseignées sur le site de l'UCAD et rappelées dans la charte de l'étudiant.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

Le taux de réussite renseigné est de 99%. Le système informatique de gestion intégré (IRIS) de l'UCAD centralise les données statistiques sur les performances pédagogiques du programme.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

#### **Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.**

La liste des enseignants du programme fait ressortir un personnel qualifié et expérimenté appartenant à des disciplines variées. On note une bonne complémentarité et une certaine polyvalence dans les profils, facilitant ainsi l'articulation entre les disciplines et la compréhension des apprenants. De même, la diversité de l'origine des enseignants, permanents comme vacataires (enseignement, recherche, secteur privé, agences de développement, organismes publics, etc.), constitue un atout majeur. Toutefois, en l'absence d'une évaluation des enseignements, il n'est pas possible de préjuger sur la qualité des enseignements dispensés par chaque intervenant.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement au sein du programme ne constitue pas un critère pertinent pour apprécier le temps réel consacré par chaque enseignant à ce type d'activités. En effet, tous les enseignants du programme interviennent dans d'autres programmes au sein et en dehors de l'UCAD. Par ailleurs, étant donné que l'essentiel des enseignements est dispensé par des vacataires (80%) dont on ne dispose pas d'informations détaillées sur leurs activités, il est quasi impossible de renseigner ce standard. Aussi, le temps consacré à la recherche et/ou à l'administration n'est pas défini, même pour les permanents.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.**

La mobilité du PER est effective. Elle se décline à la fois à l'échelle interne et à l'échelle externe. A l'interne, le programme utilise les services de. A l'externe, le programme utilise une vingtaine de vacataires d'origine diverses. De même, les enseignants du programme sont sollicités dans d'autres institutions et au niveau d'autres UFR de l'UGB.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s**

**Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

Les conditions d'admission dans le programme sont bien définies dans le texte de création de la LPA et sont publiées à travers les réseaux de l'UCAD (site, documents) et les différents supports produits et diffusés par le programme (dépliants, annonces, etc.).

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.**

Aucune discrimination n'est opérée ni lors des recrutements, ni dans la mise en œuvre et l'évaluation des enseignement-apprentissages. Cependant, le ratio femmes/hommes est presque équilibré, soit 0.96 pour l'année 2015.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

Compte tenu de la courte durée de la formation (9 mois), la mobilité des étudiants s'avère difficile à organiser entre institutions universitaires. Toutefois, après leur formation, les étudiants sont susceptibles d'intégrer d'autres structures de formation, grâce à la reconnaissance du diplôme. Il n'existe pas de cadre formelle définissant des passerelles entre le programme et les autres ordres de formation existant dans la discipline au niveau du Sénégal (ingénieurs, ingénieurs des travaux, agents techniques, autres licences et masters).

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

L'encadrement des étudiants est adéquat, il s'articule autour d'un comité de qualité, du collectif des enseignants et de l'administration du département, à côté du Bureau d'information et d'aide à l'orientation (BIAO) de l'UCAD. L'implication d'un enseignant permanent dans l'élaboration et la réalisation d'un projet personnel et professionnel est un plus à saluer.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.**

L'insertion des diplômés dans le milieu professionnel, notamment l'auto-emploi, est l'objectif principal qui a motivé la création du programme. C'est pourquoi, un partenariat soutenu avec le monde du travail a été développé, pour accompagner les apprenants dans leur cursus et les familiariser avec le milieu professionnel. Cependant, les projets de convention qui nous ont été soumis sont axés essentiellement sur les aspects d'enseignement et d'apprentissage, mais pas l'insertion. Il n'existe pas de dispositif formel, ni de moyens spécifiques dédiés pour faciliter l'insertion des diplômés.

Des initiatives sont prises de façon informelle par des membres du programme, suivant leurs réseaux de connaissances, pour faire des recommandations aux étudiants. Le répertoire des diplômés retraçant leur parcours professionnel et leur situation actuel est néanmoins disponible. Par ailleurs, le projet personnel et professionnel développé tout au long du cursus par l'étudiant devrait aider à son insertion, mais aucun suivi n'est effectué après la sortie. Toutefois, le programme ne rencontre pas encore de difficultés d'insertion pour ses diplômés.

**Appréciation globale sur le standard : PARTIELLEMENT ATTEINT**

### **Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

Le programme dispose d'une seule salle de cours dont les utilisateurs sont unanimes à déplorer l'exiguïté. Il s'agit d'un laboratoire avec des paillasses sur les côtés et au milieu, laissant très peu de places aux apprenants. Par ailleurs, le programme dispose d'une ferme d'application, avec des poulaillers, des clapiers pour lapins, des enclos pour bovins, ovins et caprins, une pompe hydraulique et une installation de biogaz. Le cheptel ruminant trouvé sur place est composé de 4 bovins (3 génisses et 1 taurillon) tous de races européennes (Montbéliarde et Holstein) et d'une quinzaine d'ovins et caprins. Ce dispositif illustre les efforts consentis par le programme pour mettre les étudiants dans un environnement en condition réelle, en complément des stages externes effectués dans les différentes structures partenaires.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

## **5. Points forts du programme**

- Le programme est le fruit d'une forte détermination de ses initiateurs qui ont su faire preuve de beaucoup de détermination avant sa mise en place dans un environnement particulièrement hostile au départ ;
- ses objectifs sont clairement définis et sont en adéquation avec la loi d'orientation de l'enseignement supérieur et les stratégies de développement économique et social du gouvernement ;
- il est régulièrement proposé aux apprenants et bénéficie d'un engouement grandissant auprès des apprenants et d'un environnement universitaire favorable à l'émulation scientifique et à la recherche de connaissances ;
- les maquettes proposées sont bien structurées et prennent en compte le caractère professionnel de la formation, avec une réelle implication des acteurs du milieu socioprofessionnel qui assurent 80% des enseignements apprentissages ;
- le personnel enseignant et de recherche (PER), dont les compétences sont avérées dans leurs domaines, se montre très dynamique et motivé, malgré l'absence de statut intéressant pour la plupart (vacataires) ;
- le PER, composé en grande partie par des intervenants externes, est particulièrement motivé et engagé, de même que les étudiants ;
- le programme a très tôt mis en place un dispositif d'assurance qualité en parfaite adéquation avec les recommandations de l'ANAQ-Sup ;
- le partenariat établi avec les professionnels du secteur de l'élevage est diversifié et opérationnel ;
- l'existence d'une ferme d'application où les activités sont assez diversifiées (différentes espèces animales, biogaz, pompe hydraulique, etc.) ;
- les taux de réussite et le niveau d'insertion relativement satisfaisants pour les deux premières promotions déjà sorties ;

- le potentiel de développement du programme réel, en raison de l'engouement manifesté par les étudiants dont la plupart sont déjà titulaires de la licence.

## **6. Points faibles du programme**

- La courte durée de la formation (9 mois) se révèle insuffisante pour une bonne maîtrise des unités d'enseignement pratiques de la maquette. Ce qui suscite des interrogations sur le modèle de licence professionnelle instauré à l'UCAD et qui se déroule sur une seule année ;
- Le fait de vouloir couvrir les principaux domaines des productions animales (lait, viande, volaille, etc.) risque d'aboutir à un survol de ces disciplines ne permettant de rendre l'apprenant tout de suite opérationnel, d'autant plus que l'objectif recherché est de former un futur entrepreneur ; ce qui ne peut se faire que dans un domaine précis ;
- le programme souffre d'une insuffisance de locaux pour les enseignements ; l'unique salle de classe disponible est peu fonctionnelle et ne permet pas une montée en puissance ;
- la précarité de l'emploi pour une bonne partie de l'équipe pédagogique dont certains jouent un rôle clé dans la mise en œuvre du programme. Parmi les vacataires qui réalisent 80% des enseignements, certains exercent dans le programme de façon permanente sans aucune autre source de revenu ;
- le faible taux d'auto-insertion des diplômés dans le milieu du travail qui découle, entre autres, du fait :
  - (i) que les accords de partenariats avec le monde du travail ne prennent pas en compte l'accompagnement à l'auto-insertion ;
  - (ii) de l'absence de partenariats avec les structures d'insertion et de financement (FONGIP, FONSI, FONSTAB, ANIDA, etc.), pour la réalisation des projets personnels et professionnels des apprenants.

## **7. Appréciations générales**

La création du programme répond à une demande potentielle, car le manque de cadres intermédiaires dans les domaines de l'élevage et des productions animales sur le marché du travail est une réalité qui contraste avec les orientations vers la professionnalisation et la modernisation du sous-secteur de l'élevage déclinées par les pouvoirs publics et le secteur privé. Les maquettes proposées ont été conçues de façon inclusive et partagée avec l'ensemble des acteurs concernés, justifiant ainsi leur cohérence par rapport à l'objectif visé d'une formation de type professionnalisant. Après deux promotions déjà sorties, le programme s'est enrichi d'une certaine expérience qui lui permet d'ajuster son approche et, le cas échéant, d'améliorer sa mise en œuvre. Le professionnalisme de l'encadrement (PER) et l'engagement et la motivation des différents acteurs (PER, PATS, étudiants), sont autant d'atouts qui contribuent à sa réussite dans le contexte actuel de montée en puissance du programme. Malgré les nombreuses contraintes (insuffisances de locaux, d'équipements et de moyens financiers, etc.), le programme se déroule normalement depuis sa création, grâce à des partenariats soutenus avec le monde professionnel qui est impliqué à tous les niveaux (CM, TD, TP, stages). C'est dire l'importance de ces collaborations qui devraient être élargies aux aspects auto-insertion des diplômés. Les insuffisances notées dans la mise en œuvre du programme à travers certains standards non atteints ne sont pas de nature à remettre en cause, ni la pertinence, ni l'efficacité de la formation, encore moins l'atteinte des objectifs initiaux visés ; elles sont généralement faciles à relever. L'inexistence d'un dispositif d'assurance qualité et de suivi des diplômés est à saluer, pour encourager de nouvelles initiatives en direction de l'auto-emploi.

## **8. Recommandations à l'établissement**

Les recommandations ci-après sont formulées à l'endroit des acteurs du programme :

- entamer une réflexion approfondie sur les orientations futures de la licence en tenant compte du nouvel environnement suite à la création de l'Université du Sine Saloum El Hadji Ibrahima Niass de Kaolack, notamment l'UFR Elevage ;
- affecter des locaux appropriés (salles de classe, laboratoire) au programme, pour une mise aux normes des conditions d'enseignement. Les locaux actuels n'offrent déjà pas les



conditions minimales d'épanouissement, et ne sauraient contribuer à une montée en puissance inéluctable dictée par l'augmentation de la demande ;

- généraliser l'utilisation du syllabus, pour tous les enseignements et promouvoir un mécanisme d'évaluation de ces enseignements ;
- recruter, sinon trouver un statut sécurisant aux acteurs clés du programme fortement impliqués dans sa mise en œuvre ;
- mettre en place un dispositif formel de promotion de l'auto-insertion et signer des protocoles d'accord avec les structures dédiées au financement et à l'insertion dans les métiers de l'agriculture (ANIDA, FONGIP, FONSI, FONSTAB, etc.) ;

## **9. Recommandations à l'ANAQ-Sup**

Il est recommandé à l'ANAQ-Sup de faire les interventions nécessaires auprès des institutions de tutelle (UCAD, FST) pour attirer leur attention sur la nécessité et l'urgence de doter le programme de salles de classe et laboratoires assurant les conditions de confort, de fonctionnalité et de sécurité minimales. Aussi, ces infrastructures devront permettre de prendre en charge les perspectives de montée en puissance future.

## **10. Proposition de décision**

La mission d'évaluation propose **l'accréditation de la Licence Professionnelle en Production Animale (LPA)** de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.